



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Utilisation du décalaminage à hydrogène vert

Question écrite n° 4365

Texte de la question

M. Pierre Meurin appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur l'utilisation du décalaminage à hydrogène vert. Le décalaminage permet de nettoyer le moteur de son véhicule car ce dernier s'encrasse de calamine avec le temps. Cette action consiste à injecter de l'hydrogène vert dans le moteur du véhicule. L'hydrogène vert est un dihydrogène fabriqué de manière décarbonée afin de répondre aux critères de la transition énergétique. Ce nettoyage permet au véhicule de revenir à ses performances d'origine c'est-à-dire que ce dernier consommera moins de carburant et polluera moins. Il est estimé que pour une heure de décalaminage à hydrogène, d'une valeur de 70 euros, le propriétaire du véhicule économise 100 euros de carburant. De plus, une fois le décalaminage effectué, le véhicule rejette jusqu'à 54 % de CO₂ en moins. Alors que l'instauration des zones à faibles émissions mobilité bloque l'accès aux grandes métropoles à plus de 40 % des Français et notamment aux classes les plus modestes, le décalaminage apparaît donc comme un outil cohérent et adapté à tous pour lutter contre la pollution de l'air tout en permettant aux Français de faire des économies. Déjà en 2016, M. le député Philippe Goujon avait mis en avant les bienfaits du décalaminage et avait demandé l'obligation du décalaminage pour les véhicules à diesel tous les 50 000 kilomètres. Nonobstant, sa demande a été rejetée car « aucune démonstration de l'efficacité écologique [n'avait] été fournie ». Or aujourd'hui, il est démontré par l'entreprise FlexFuel que le véhicule rejette jusqu'à 54 % de CO₂ en moins. Il est donc déplorable de ne pas mettre plus en avant une mesure à la fois écologique allant dans le sens de la transition énergétique et économique dans une période difficile pour les Français. Il lui demande donc d'encourager le recours au décalaminage, mesure écologique et économique pour les Français pour éviter de mettre à la casse 17,5 millions de voitures, causant dès lors davantage de pollution.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Meurin](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4365

Rubrique : Automobiles

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#), page 1187